



C.C.A.T.M. - Séance du  
23.04.2015

<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>P</b>	Jean-Luc PIROTON	<b>A</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>E</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>P</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>A</b>	Vincent LOBET		
<b>P</b>	Rémi NUYS	<b>P</b>	Pierre SILVESTRE
<b>A</b>	Julie ONG	<b>E</b>	Gontrant FRAITURE
<b>P</b>	Guy THEATE	<b>E</b>	André QUOILIN
<b>E</b>	Michel HAMTIAUX	<b>E</b>	Fédéric LECARTE
<b>A</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>P</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>P</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

1. Présentation et approbation de l'avant-projet de maison rurale
2. Avis sur un avant-projet de transformation et d'extension d'une habitation unifamiliale sise à 4180 Hamoir (Comblain-la-Tour), Rue de la Chéra 1
3. Divers

La réunion débute à 20h.

### **1. Présentation et approbation de l'avant-projet de Maison rurale**

L'architecte, Laurent Serexhe, présente les plans modifiés suite aux remarques émises lors de la séance précédente.

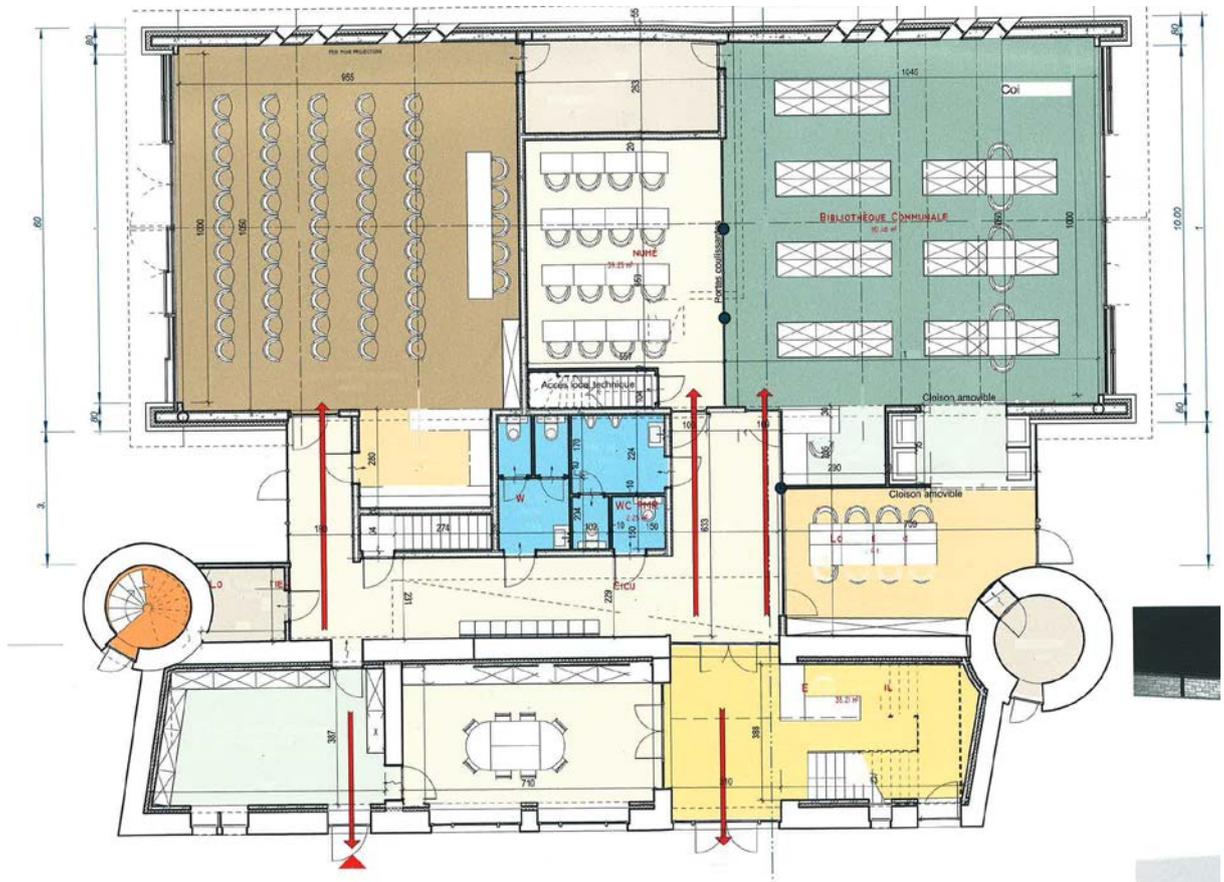
Au rez-de-chaussée, l'espace de repos a été rendu indépendant de la bibliothèque par le cloisonnement de l'accueil de la bibliothèque. Ce local peut donc être utilisé uniquement par l'EPN ou par la bibliothèque en fonction des besoins grâce à une cloison amovible près du coin lecture.

L'architecte indique que l'espace de circulation a été légèrement modifié pour respecter les normes en matière de dégagement latéral des portes pour l'accès PMR.

Les fenêtres dans le local de réserve pour la bibliothèque et la salle polyvalente ont été supprimées. Par contre, les membres rappellent qu'un cloisonnement de ce local de rangement avait été demandé pour offrir un espace de rangement spécifique pour la bibliothèque et un espace pour la salle polyvalente.

Le local d'entretien a été agrandi conformément aux souhaits émis lors de la précédente séance.

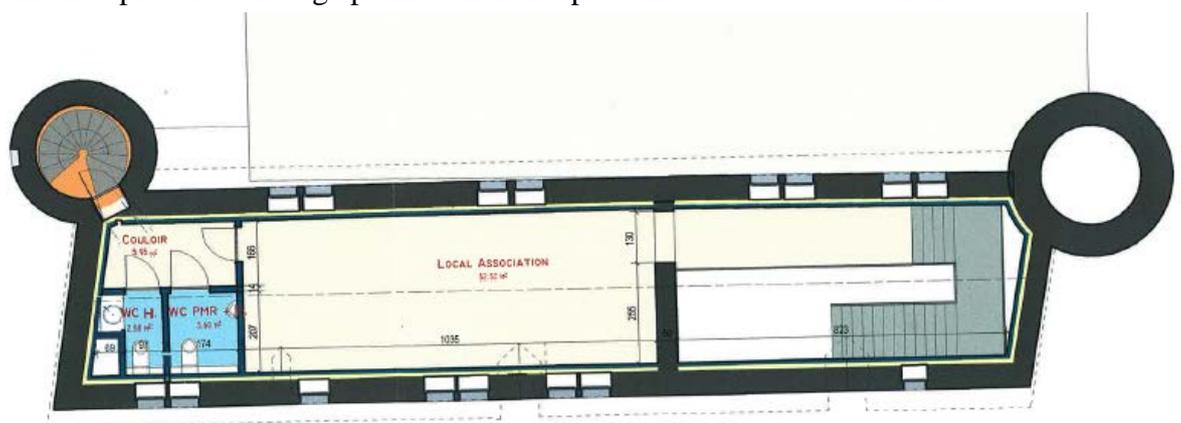
La tour de droite a été affectée en local de réserve. Les membres souhaitent que la porte d'accès vers l'extérieur soit supprimée pour ne pas dénaturer le bâtiment dans la mesure où elle n'existe pas actuellement et qu'elle n'est pas nécessaire vu qu'il existe un accès par l'intérieur.



Au niveau de l'étage et du sous-sol, aucune modification n'a été apportée.

En ce qui concerne le plan de l'étage, un membre fait remarquer que le plan ne prévoit pas d'accès entre le couloir et l'escalier dans la tour. L'architecte indique que ce point sera corrigé.

Un membre s'interroge sur l'indépendance de l'étage en matière de fonctionnement. L'architecte indique qu'il est possible de ne donner accès qu'à l'étage en fermant la porte entre le hall d'accueil et l'espace de circulation au rez-de-chaussée ; les sanitaires présents à l'étage permettent l'indépendance du local de réunion.



L'espace de stockage est de 85 m<sup>2</sup>. Les membres rappellent l'importance d'une bonne étanchéité de ce sous-sol au vu de la présence du Néblon.



En ce qui concerne l'aménagement des abords extérieurs, deux terrasses sont prévues actuellement. Il est demandé de prévoir l'aménagement de places de parking dans le parc.

Les membres approuvent cet avant-projet dans la mesure où il intègre les remarques émises précédemment. Il est rappelé aux membres que cet avant-projet sera présenté à l'administration régionale du développement rural le 29 mai 2015.

## **2. Avis sur un avant-projet de transformation et d'extension d'une habitation unifamiliale sise à 4180 Hamoir (Comblain-la-Tour), Rue de la Chéra 1**

La Commission n'a pas d'objection sur le projet présenté.

## **3. Divers**

- Le TEC a répondu au courrier qui lui avait été adressé concernant l'arrêt « Auberge de Rennes ». Il est proposé aux élèves en provenance de Hamoir de descendre à Ouffet et de reprendre le bus dans l'autre sens vers Comblain-la-Tour ou Fairon. Cette proposition satisfait les membres de la CCATM. Il est maintenant suggéré de communiquer cette information dans les écoles, sur le site internet communal et dans le bulletin communal.
- La commune a obtenu un subside de 1.360 € via l'appel à projet PwDR pour lequel la commune avait introduit une demande pour l'aménagement de la Maison Biron (accès PMR et accès informatique) et pour l'installation de panneaux d'affichage dans les villages. Ce subside va permettre d'acheter un bureau, une chaise et du matériel informatique pour la bibliothèque à la Maison Biron.
- Monsieur Lecerf informe les membres qu'une réunion est programmée avec la Province de Liège et Infrabel pour discuter de la possibilité de créer un parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir.
- Monsieur Legros indique que le nouveau site de la RTBF [www.vivreici.be](http://www.vivreici.be) pourrait être utilisé pour informer d'initiatives et/ou d'événements.
- La propreté sur le site des Bains ne s'est pas améliorée. Il est proposé d'écrire un courrier à l'attention de l'exploitant des kayaks.

La réunion se termine à 21h15.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire